



HAL
open science

Un état de la dette souveraine des pays africains

Thierry Pairault

► **To cite this version:**

| Thierry Pairault. Un état de la dette souveraine des pays africains. 2024. halshs-04639872

HAL Id: halshs-04639872

<https://shs.hal.science/halshs-04639872v1>

Preprint submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un état de la dette souveraine des pays africains

Document de travail

Thierry Pairault

9 juillet 2024

1. INTRODUCTION

L'idée initiale qui a présidé à cette recherche était de tester la possibilité d'établir des profils d'endettement souverain des pays africains et, en particulier, d'éclairer l'importance relative et le rôle d'un trio de bailleurs, à savoir la Banque mondiale, la Chine et les autres bailleurs obligataires. La conclusion principale a été qu'au-delà de grandes tendances, ce qui ressort essentiellement des données que nous avons pu rassembler est que chaque pays africain a une personnalité financière propre qui interdit une catégorisation rapide telles celles énoncées par les propagandes de tous bords.

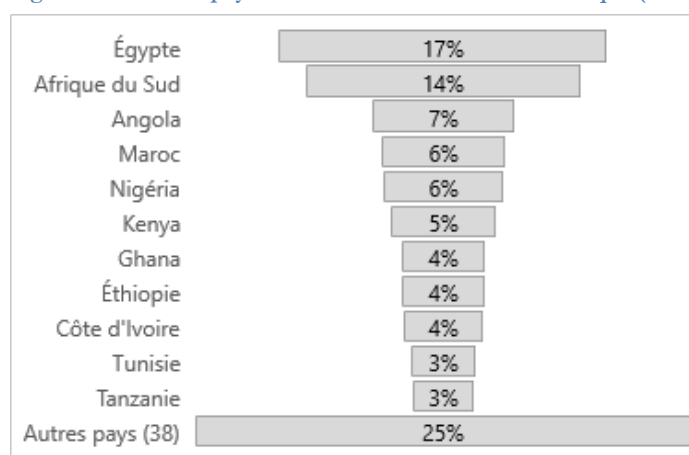
Par « dette souveraine », nous entendons la dette extérieure à long terme (plus d'un an) émise par des débiteurs publics et des débiteurs privés dont le remboursement est garanti par une entité publique¹. Autrement dit, la dette souveraine n'exprime pas la totalité de l'endettement extérieur d'un pays, mais uniquement celui cautionné par le gouvernement de ce pays et dont la gestion peut affecter tant le développement de ce pays que sa crédibilité économique internationale. Dans ce travail, pour désigner cette dette souveraine extérieure, nous utiliserons indifféremment les expressions de dette, d'endettement ou de dette souveraine.

Dans sa base de données en ligne consacrée à l'endettement des pays – dont nous tirons la majorité des statistiques d'endettement présentées ici² –, la Banque mondiale n'enregistre les dettes que de 49 pays africains, les données relatives aux autres pays (six) et territoires n'étant pas disponibles pour diverses raisons, dont l'absence de dettes (Seychelles). La Banque mondiale crée aussi une liste de 44 pays formant la catégorie « Afrique subsaharienne » qui n'inclut pas les pays à hauts revenus (Seychelles et Namibie) à laquelle il faut ajouter, pour arriver au chiffre de 49, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et Djibouti – mais non la Libye (faute de données ?). L'inclusion de Djibouti parmi les pays d'Afrique du Nord compte tenu de sa position géographique par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne étonne. Deux pays pauvres sont exclus (faute de données ?) : la Guinée équatoriale et le Sud-Soudan. Aussi, cet état de l'endettement des pays africains ne concernera que ces 49 pays encore que parfois certaines données manquant pour l'Érythrée et le Lesotho, leur nombre puisse être diminué d'autant. Dans ce travail, les expressions « Afrique » ou « continent africain » désigneront le plus souvent les pays africains pour lesquels la Banque mondiale fournit des statistiques d'endettement, mais aussi par approximation l'ensemble des 54 pays du continent.

2. ÉTAT GÉNÉRAL

Fin 2022, la dette souveraine de l'Afrique représenterait 19,0 % de la dette des 123 pays endettés recensés par la base de données de la Banque mondiale³. L'Asie arrive de loin en tête du classement régional avec 39,3 % (à cause de la Chine qui est le premier débiteur des pays en développement avec 13,5 %), l'Indonésie et l'Inde (respectivement 3^e et 4^e débiteurs mondiaux avec 6,5 % et 6,0 %). Dans cette comparaison, les pays africains pèsent peu : l'Égypte arrive en tête avec 3,2 % (8^e rang) suivie de l'Afrique du Sud avec 2,7 % (11^e rang). La Figure 1 donne un aperçu de l'importance des pays africains dans la formation de la dette africaine : les trois quarts de cette dette sont le

Figure 1. – Part des pays dans la dette souveraine de l'Afrique (2022)



¹ Dans le jargon de la Banque mondiale, il s'agit de *External debt stocks, long-term public and publicly guaranteed* codée [DT.DOD.DPPG.CD]

² Nom en anglais : *International Debt Statistics*, <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

³ Les États-Unis, qui sont le premier pays par leur endettement public extérieur à long terme, ne sont pas inclus dans cette liste qui concerne les pays endettés dont la Banque mondiale peut craindre l'*insoutenabilité* de la dette. Notons également la différence de nature de l'endettement. Alors que l'endettement de ces pays résulte de la nécessité de financer leur développement, celui des États-Unis procède de la volonté de nombreux pays de se constituer des réserves de change avec des titres du Trésor états-unien parce que ces derniers font partie des actifs les plus sûrs au monde.

fait de onze pays parmi lesquels l'Égypte et l'Afrique du Sud pèsent pour environ un tiers de la dette totale.

Nous remarquons immédiatement que le classement des pays en fonction de l'importance de leur dette extérieure semble suivre celle de leur revenu national brut (RNB⁴). Le calcul des corrélations de rang de Spearman en donne la confirmation (voir Tableau 1)⁵. Si la corrélation entre les rangs des pays africains en fonction de leur RNB et celui de leur endettement est élevée (0,864) ; en revanche, le ratio de l'importance de la dette par rapport au RNB semble très faiblement corrélé tant avec le rang du montant de la dette qu'avec celui du RNB – dans ce dernier cas, la corrélation serait même négative. Pour un pays donné,

Tableau 1. – Matrice n°1 des corrélations de rang (Spearman)

Variables	Dette souveraine	RNB	Dette souveraine / RNB
Dette souveraine	1	0,864	0,171
RNB	0,864	1	-0,208
Dette souveraine / RNB	0,171	-0,208	1

Tableau 2.– Matrice n°2 des corrélations de rang (Spearman)

Variables	Dette souveraine / RNB	RNB par tête	RNB
Dette souveraine / RNB	1	0,123	-0,208
RNB par tête	0,123	1	0,363
RNB	-0,208	0,363	1

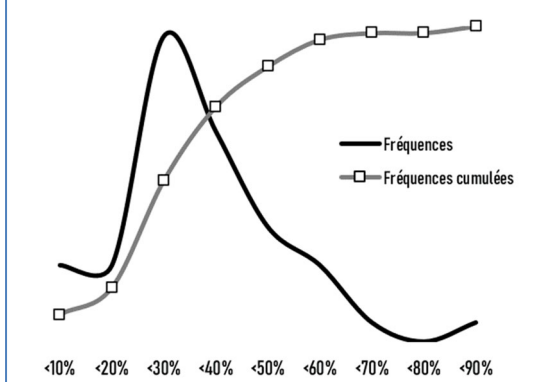
l'importance absolue de la dette ne signifie pas qu'elle soit *ipso facto* insupportable. Il s'agit peut-être d'un truisme, mais il méritait d'être vérifié pour l'Afrique qui reste un continent globalement pauvre en dépit de la puissance économique de certains pays.

Le risque dont témoigne le ratio entre cette dette et le RNB est *a priori* double dans la mesure où il s'agit de la dette souveraine. Il révèle non seulement le risque économique et financier de ne pouvoir rembourser les prêts à l'origine de cette dette, mais encore le risque politique d'une dépendance à l'égard de bailleurs étrangers (bailleurs publics ou privés). Ce qu'indique la seconde matrice des corrélations de rang (voir Tableau 2) est que les pays dont la richesse moyenne par tête (RNB par tête) est relativement plus élevée ne seraient ni ceux dont le RNB est le plus important ni non plus ceux qui seraient les plus endettés relativement à leur RNB. En pratique, la situation des pays endettés varie considérablement d'un pays à l'autre. Onze pays ont un taux d'endettement relativement à leur RNB de plus de 45 %, contre 23 % en moyenne pour l'Afrique et 19 % en moyenne pour les 123 pays endettés qu'observe la Banque mondiale. Ces onze pays totalisent près de 20 % de la dette souveraine africaine et 9 % du RNB africain (voir Tableau 3). De fait, la moitié des pays africains ont un taux au plus égal à 30 % et les trois quarts un

Tableau 3. – Onze pays

Onze pays très endettés par rapport à leur RNB (2022)	Dette souveraine / RNB
Cap Vert	87,4%
Djibouti	67,2%
Mozambique	63,7%
São Tomé et Príncipe	56,3%
Guinée-Bissau	55,9%
Zambie	55,3%
Sénégal	54,4%
Congo	48,5%
Angola	48,4%
Tunisie	47,7%
Rwanda	47,2%

Figure 2. – Répartition des pays africains selon leur taux d'endettement



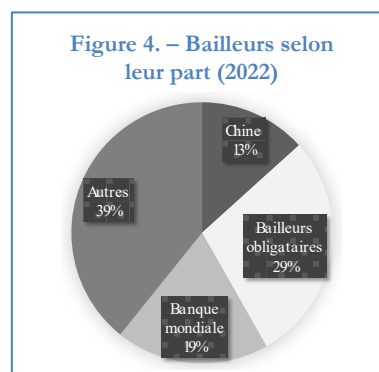
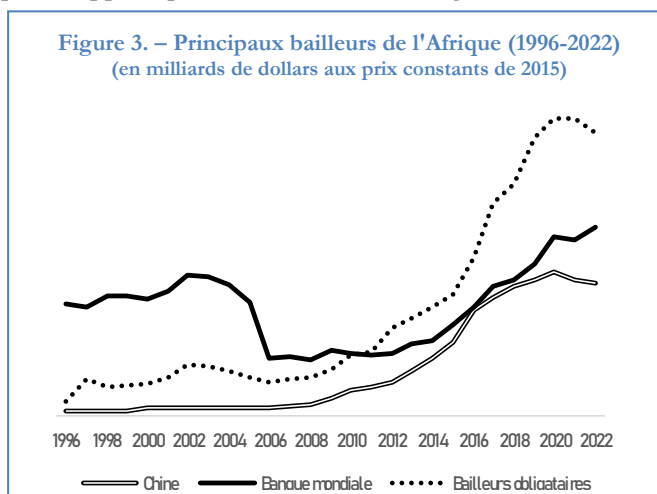
⁴ La notion de revenu national brut (RNB) remplace de plus en plus celle de produit intérieur brut (PIB), le RNB est défini comme le PIB *plus* certains revenus nets reçus de l'étranger.

⁵ Le coefficient de corrélation de rang de Spearman vérifie seulement que deux variables évoluent de manière plus ou moins marquée dans la même direction ou dans une direction inverse, voire évoluent anarchiquement l'une par rapport à l'autre.

taux au plus égal à 40 % (voir Figure 2). Ces onze pays manifestent une grande diversité. Certains ont un RNB parmi les plus élevés en Afrique comme l'Angola ou la Tunisie tandis que d'autres se situent à l'opposé comme São Tomé et Príncipe et le Cap-Vert. Certains ont un RNB par tête qui favoriserait relativement leur population (du moins si nous ne tenons pas compte de l'inégale répartition des richesses) comme la Tunisie et Djibouti (le double de la moyenne africaine avec un coefficient de Gini de 42) ou, inversement, qui l'infériorise comme le Mozambique ou la Guinée-Bissau (moins de la moitié de la moyenne africaine). En d'autres termes, la multiplicité des situations suggère que l'endettement de chaque pays africain est très certainement plus lié à leur histoire économique et politique propre qu'à de grandes stratégies qu'auraient conduites certains bailleurs ces dernières années.

3. LE TRIO DES PRINCIPAUX BAILLEURS

L'initiative pour l'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) lancée par le groupe de la Banque mondiale en 1996, puis supplée par l'initiative sur l'allègement de la dette multilatérale (IADM) lancée en 2006, concerne une quarantaine de pays dont les trois quarts sont africains. La Figure 3 – en milliards de dollars aux prix constants de 2015 afin de rendre comparables les endettements à travers le temps – résume en partie les conséquences de ces initiatives. Les prêts du groupe de la Banque mondiale stagnent (1996-2004) avant de chuter (2005-2009), puis de stagner à nouveau (2010-2015) et ensuite de se remettre à progresser (2016-2022). Ce qui apparaît très clairement est que les pays africains, pour compenser la faiblesse des financements entre autres de la Banque mondiale, se sont tournés vers des bailleurs alternatifs à commencer par les bailleurs obligataires (dès 1997), puis la Chine (après 2006). Tant et si bien qu'en 2022, ce trio de bailleurs est à l'origine de près du tiers (61 %) des financements extérieurs de l'Afrique, dont respectivement 29 %, 19 % et 13 % du fait des bailleurs obligataires, de la Banque mondiale et de la Chine (voir Figure 4).



Ces trois bailleurs ont des statuts très différents. La Banque mondiale est un bailleur de dernier ressort dont les taux d'intérêt sont généralement les plus faibles et dont l'objectif premier est d'aider les pays en développement. Elle se distingue donc d'un bailleur bilatéral comme la Chine dont l'objectif est certes commercial, mais avant tout politique⁶. La position de la Chine vis-à-vis de la Banque mondiale est aussi assez ambiguë : elle est à la fois son troisième actionnaire, mais aussi son troisième débiteur – notons que la Chine a émis 18,7 % de la dette extérieure mondiale à long terme, dont 13,6 % de la dette publique extérieure mondiale à long terme. Les bailleurs obligataires, quant à eux, visent l'obtention de hauts rendements financiers, d'où des taux d'intérêt particulièrement élevés ; leur origine est difficilement repérable, car les États émetteurs des obligations que ces bailleurs achètent passent par l'intermédiaire de fonds d'investissement spécialisés et autres institutions financières internationalement reconnues⁷.

⁶ Thierry Pairault, « Afrique-Chine : des ressources naturelles, des marchés et des votes », *Géostratégiques*, n° 60, mars 2023, p. 11-23.

⁷ Parmi les cinq plus importants « arrangeurs » d'obligations internationales émises par des gouvernements africains en 2023, se trouvent Citigroup, BNP Paribas, Deutsche Bank et Crédit agricole. JP Morgan arrive en tête pour l'ensemble des émissions (gouvernements, mais aussi entreprises), voir <https://www.agencecofin.com/finance/1601-115246-jp-morgan-premier-arrangeur-demissions-obligataires-internationales-africaines-en-2023>.

Tableau 4. – Matrice n°3 des corrélations de rang (Spearman)

Variables	Banque mondiale	Chine	Bailleurs obligataires	Dette souveraine / RNB	RNB/t	RNB en % du RNB africain	RNBt en % du RNBt africain
Banque mondiale	1	-0,050	-0,174	-0,143	-0,508	-0,010	-0,498
Chine	-0,050	1	-0,019	-0,101	-0,026	0,137	-0,017
Bailleurs obligataires	-0,174	-0,019	1	0,320	0,421	0,523	0,413
Dette souveraine / RNB	-0,143	-0,101	0,320	1	0,122	-0,191	0,098
RNB/t	-0,508	-0,026	0,421	0,122	1	0,365	0,979
RNB en % du RNB africain	-0,010	0,137	0,523	-0,191	0,365	1	0,374
RNBt en % du RNBt africain	-0,498	-0,017	0,413	0,098	0,979	0,374	1

Si nous calculons les coefficients de corrélation de rang pour les diverses variables consultées (voir Tableau 4, nous devons constater qu’aucune corrélation significative par elle-même ne permet de suggérer une claire typologie des pays endettés – si nous exceptons la corrélation évidente qui s’établit entre le RNB par tête (RNBt) et son expression en pourcentage du RNBt moyen africain. En revanche, un certain nombre de tendances apparaissent :

- Il existe une faible corrélation négative (-0,508) entre la variable « Banque mondiale » et la variable « RNBt » qui dénoterait que les recours à la Banque mondiale seraient d’autant plus importants que le niveau de vie des pays serait faible – ce qui somme toute est logique compte tenu de la mission de la Banque mondiale.
- Il n’existe aucune corrélation entre la variable « Chine » et les autres variables, ce qui suggère que les financements chinois ne seraient pas prioritairement orientés vers tel ou tel type de pays débiteurs.
- Il existe une faible corrélation positive (+0,523) entre la variable « bailleurs obligataires » et la variable « RNB en % du RNB africain » ainsi que les autres indicateurs prenant en compte le RNB ; ce constat laisse penser que les recours aux bailleurs obligataires seraient plutôt le fait des économies africaines les plus importantes en même temps que celles dont le niveau de vie de leurs habitants serait plus élevé.
- Il existe une assez faible corrélation positive (+0,320) entre la variable « bailleurs obligataires » et la variable « dette souveraine en pourcentage du RNB » qui suggère que les pays ayant recours à des emprunts obligataires ne seraient pas ceux qui pour autant rencontreraient un endettement potentiellement insupportable (Afrique du Sud, Nigéria).

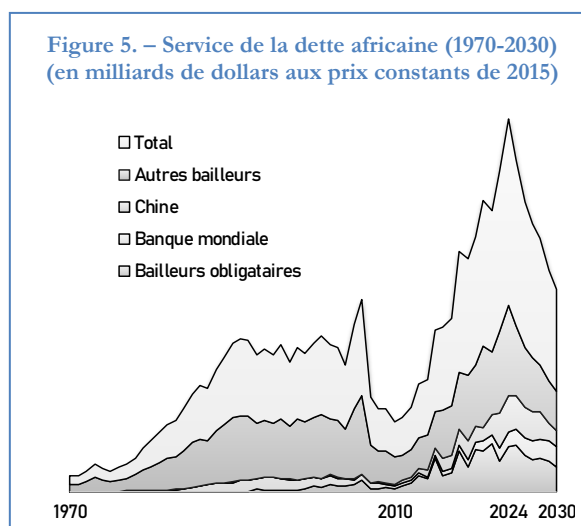
Le tableau de l’Annexe 1 récapitule nos informations relatives à l’endettement souverain des pays africains et confirme que ces données ne suffisent pas pour établir une typologie des pays débiteurs.

4. LE SERVICE DE LA DETTE

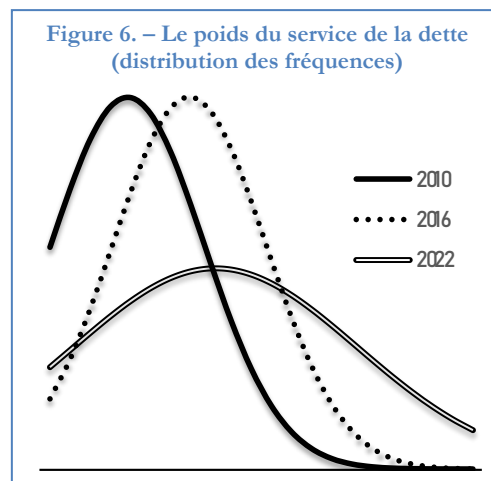
L’endettement d’un pays ne prend pas son sens au seul énoncé de son montant financier, sa signification dépendra toujours très largement de son utilité pour le développement de ce pays. Ce n’est donc pas tant l’importance des prêts – chinois comme les autres – que l’adéquation des projets financés par ces prêts qui peut poser problème et, par conséquent, la capacité de ces projets à générer les revenus qui permettent de rembourser ces prêts. C’est donc le concept de service de la dette qui permettrait le mieux d’appréhender le poids de cet endettement dans la mesure où il indique le montant des sommes à déboursier à chaque échéance.

La base de données de la Banque mondiale fournit une évaluation du service de la dette pour chaque pays jusqu’en 2030. La consultation des contrats de prêts et de leurs conditions permet en principe ces prévisions. Toutefois, rien n’assure que ces prévisions ne devront pas être révisées si de nouveaux contrats étaient signés entre temps ou que

Figure 5. – Service de la dette africaine (1970-2030) (en milliards de dollars aux prix constants de 2015)



les remboursements d'autres contrats soient revus. La Figure 5 permet de retracer l'évolution du service de la dette déboursé par l'Afrique de 1970 à 2030 recalculé en dollars aux prix constants de 2015. Après le creux de 2010 résultant de la volonté d'alléger la dette des PPTE, le service de la dette augmente continûment et culmine en 2024 à près de 90 milliards de dollars pour ensuite diminuer de près de la moitié pour atteindre 48 milliards de dollars en 2030. Ce mouvement affecterait tous les bailleurs. Considérons la période 2010-2022 pour laquelle nous pouvons estimer le poids du service de la dette relativement au revenu national brut, il apparaît clairement que le fardeau de l'endettement s'est en moyenne accru tout au long de la période ainsi que le montre la Figure 6. Dans cette figure, l'année 2016 a été choisie comme année intermédiaire, entre 2010 et 2016, les courbes conservent plus ou moins la même forme en cloche, mais avec un alourdissement du poids moyen du service de la dette (translation vers la droite de la courbe) en même temps qu'une augmentation de la variété des situations que manifeste une moindre concentration autour de la valeur moyenne. Entre 2016 et 2022, ces évolutions se poursuivent en s'accroissant de manière notable (écrasement de la courbe).



Le Tableau 5 montre une corrélation de rang entre le montant du service de la dette d'un pays relativement au total africain de ce service et la part du RNB de celui-ci relativement au RNB africain (+0,886) ; en d'autres termes, ce sont bien les pays économiquement les plus importants qui, ayant emprunté le plus, sont ceux ayant *ipso facto* le service de la dette le plus important. Ces mêmes pays sont également ceux qui ont tendance à recourir aux bailleurs obligataires (+0,676) et dont le niveau de vie serait le plus souvent relativement aisé (+0,453). Le service de la dette due à la Chine ne se signale par aucune corrélation forte, mais toutes les corrélations se révèlent négatives, ce qui suggère à nouveau que les financements chinois ne seraient pas prioritairement orientés vers tel ou tel type de pays débiteurs.

Tableau 5. – Matrice n°4 des corrélations de rang (Spearman) 2010-2024

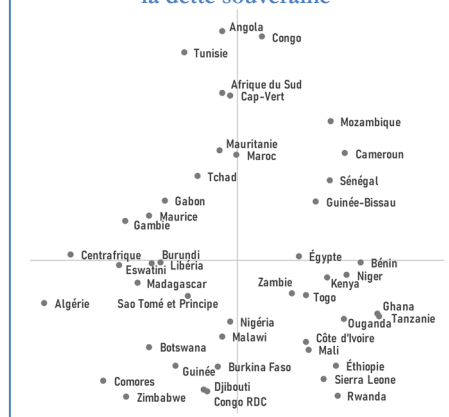
Variables	Bailleurs obligataires	Chine	Banque mondiale	Autres bailleurs	Service de la dette en % du total africain	RNB/t	RNB en % du RNB africain
Bailleurs obligataires	1	-0,370	-0,060	-0,562	0,676	0,410	0,509
Chine	-0,370	1	-0,150	-0,033	-0,448	-0,571	-0,268
Banque mondiale	-0,060	-0,150	1	-0,431	0,219	-0,071	0,182
Autres bailleurs	-0,562	-0,033	-0,431	1	-0,434	-0,028	-0,446
Service de la dette % du total africain	0,676	-0,448	0,219	-0,434	1	0,453	0,886
RNB/t	0,410	-0,571	-0,071	-0,028	0,453	1	0,365
RNB en % du RNB africain	0,509	-0,268	0,182	-0,446	0,886	0,365	1

5. SERVICE DE LA DETTE ET CROISSANCE

En confrontant dans une analyse en composantes principales (ACP) le taux de croissance annuel moyen du RNB entre 2010 et 2022 (calculés aux prix constants de 2015), le taux de croissance annuel moyen du service de la dette durant la même période (toujours calculés aux prix constants de 2015) et le poids de service de la dette par rapport au RNB en 2022, nous pouvons faire apparaître une typologie que résume la Figure 7 (l'ensemble des données chiffrées sont disponibles dans l'Annexe 2).

Cette ACP exprime 82,4 % de l'information disponible dans le graphique de la Figure 8 ci-contre⁸. L'axe horizontal classe les

Figure 7. – Une typologie du service de la dette souveraine



⁸ Les résultats obtenus par un pays ne doivent pas être interprétés dans l'absolu, mais doivent toujours être interprétés relativement aux résultats des autres pays observés.

pays en fonction de l'importance du taux de croissance annuel moyen du service de la dette (T_{SD}). À gauche, apparaissent des pays dont le T_{SD} est faible voir négatif comme l'Algérie (-73 %) ou les Comores (-72 %). À droite, se révèlent des pays qui, à l'inverse, ont connu de forts T_{SD} comme la Tanzanie (25,9 %), le Niger (25,1 %), l'Ouganda (23,2 %) ... L'axe vertical oppose, vers le bas, le taux de croissance annuel moyen du RNB (T_{RNB}) et, vers le haut, le poids de service de la dette par rapport au RNB en 2022 (P_{2022}). Ainsi, dans le quadrant supérieur droit, nous trouvons des pays comme le Sénégal ($T_{RNB} = 4,4\%$ et $P_{2022} = 3,8\%$) ou le Mozambique ($T_{RNB} = 3,4\%$ et $P_{2022} = 4,4\%$) qui ont connu une certaine croissance économique et dont le service de la dette pourrait être (trop) pesant. Le quadrant inférieur droit recense des pays comme l'Éthiopie qui ont connu à la fois un certain essor économique et une forte de croissance du service de leur dette ($T_{RNB} = 7,9\%$ et $T_{SD} = 17,2\%$) ou encore le Rwanda ($T_{RNB} = 6,5\%$ et $T_{SD} = 22,8\%$). Le quadrant inférieur gauche présente des pays comme Djibouti qui a un T_{RNB} de 6,9 %, mais un T_{SD} de 1,6 % et un P_{2022} de 1,4 % (le service de la dette relativement au RNB a diminué de 46 % entre 2010 et 2022), mais aussi l'Algérie qui a connu un taux de croissance beaucoup plus faible ($T_{RNB} = 2,0\%$), et une forte décroissance annuelle de son service de la dette ($T_{SD} = -8,5\%$). Dans le quadrant supérieur gauche, nous trouvons un groupe de pays – Angola, Tunisie, Afrique du Sud, Cap-Vert, Mauritanie et Maroc auxquels nous pouvons ajouter le Tchad et le Congo – qui se distinguent par un P_{2022} élevé, un T_{SD} moyen et un T_{RNB} plutôt faible relativement aux autres pays.

Si nous faisons une seconde analyse en composantes principales (dont nous ne donnerons que les principaux résultats dans l'Annexe 3) prenant en compte pour chaque pays la part du service de leur dette allant aux trois principaux bailleurs, nous pouvons faire les observations suivantes :

- Nous notons une nette opposition entre, d'une part, les pays pour lesquels le service de leur dette à la Banque mondiale occupe une place importante et, d'autre part, les pays pour lesquels le service de leur dette à l'égard des bailleurs obligataires pèse assez lourdement ; de surcroît, dans ce dernier cas, ces pays ont un rapport entre le montant total du service de la dette et leur RNB en 2022 élevé.
- Concernant la Chine, nous observons :
 - d'une part, les pays dont le service de leur dette à la Chine est relativement important s'opposent à ceux qui sont débiteurs de la Banque mondiale, mais également à ceux dont le service total de la dette aurait connu un taux de croissance annuelle plutôt élevé ;
 - d'autre part, les pays dont le service de leur dette à la Chine est relativement important seraient souvent aussi ceux ayant connu un taux de croissance annuel de leur RNB relativement fort.

Cette dernière corrélation (de rang de Spearman) ne doit pas être interprétée comme révélant un lien de causalité (voir note 5 ci-dessus) dont il résulterait que ce serait parce que la Chine aurait financé ces pays, que ceux-ci auraient connu une forte croissance économique contrairement aux autres pays. Rappelons que les objectifs des autres bailleurs comme la Banque mondiale (aide aux pays les plus en difficulté) et les bailleurs obligataires (financements à risque en échange d'un haut rendement) diffèrent de ceux d'une Chine – d'abord commerçante (voir note 6 ci-dessus) – qui finance de préférence des opérations dans des pays à moindre risque tant économique que politique. Il conviendrait peut-être alors de parler d'entreprises chinoises plutôt que de Chine (de gouvernement chinois).

6. LES PRÊTS CHINOIS AUX PAYS AFRICAINS

Nous allons maintenant utiliser une autre base de données statistiques, celle initialement créée par la China Africa Research Initiative de la School of Advanced International Studies (SAIS-CARI) de l'université Johns Hopkins University et reprise en 2021 par la Chinese Loans to Africa (CLA) Database gérée par le Global Development Policy Center de l'Université de Boston⁹. Actuellement la base de données recense 1243 prêts chinois octroyés entre 2000 et 2022 pour un montant total de 170 milliards de dollars (valeur nominale). Dans les sections précédentes, nous nous sommes essentiellement focalisés sur la période 2010-2022 – 2010 étant l'année à partir de laquelle le service total de la dette commence de nouveau à s'alourdir progressivement. Les 772 contrats¹⁰ signés par 46 pays¹¹ durant cette période

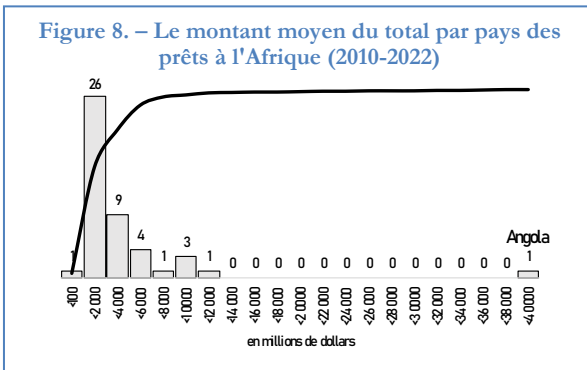
⁹ Accessible en ligne à <http://bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database>.

¹⁰ Ce chiffre exclut d'éventuels contrats régionaux.

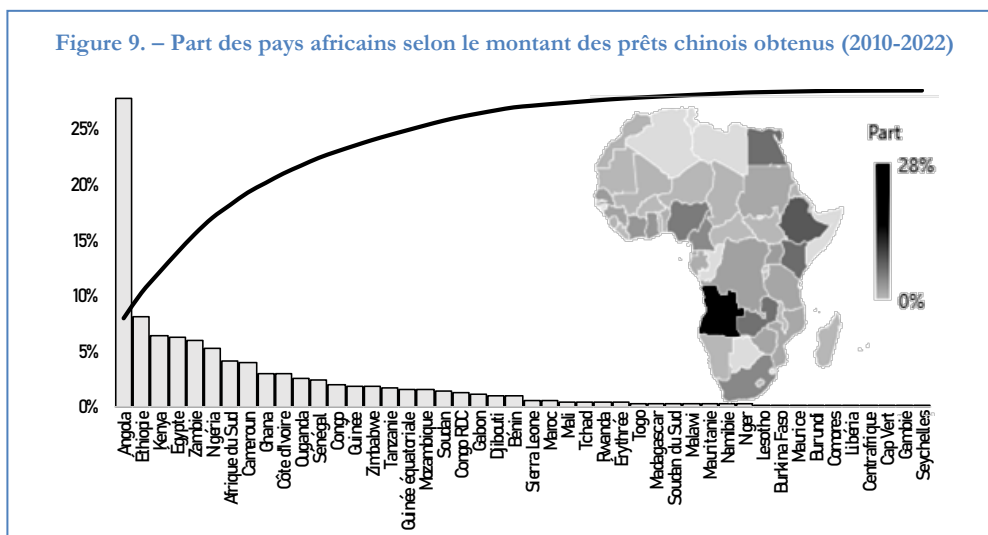
¹¹ La base CLA recense 49 pays africains ayant bénéficié des prêts de la Chine dont trois (l'Algérie, le Botswana et la Tunisie) uniquement durant la première période (2000-2010). Autrement dit, la liste CLA des pays africains diffère de celle de la Banque mondiale.

représentent 62 % de l'ensemble des contrats colligés par la base de données, mais 83 % de la valeur des sommes prêtées par la Chine depuis 2000.

D'emblée, une grande dichotomie apparaît entre quelques pays ayant très largement bénéficié des financements chinois et la grande majorité de ceux qui n'y ont qu'un recours beaucoup plus limité (voir la Figure 8). À droite, l'Angola a joui de 168 prêts chinois pour un montant cumulé de près de 40 milliards de dollars, tandis qu'à gauche, Les Seychelles n'ont disposé que de deux prêts pour un total de 15 millions de dollars. La moyenne du total par pays des prêts sur la période s'établit à un peu plus de trois milliards de dollars, mais pour la moitié des pays ce total a été inférieur à un milliard de dollars. De nombreux facteurs peuvent expliquer la disparité des situations des pays africains. Toutefois, la moyenne des prêts par projet est de 183 millions de dollars et la médiane de 131 millions de dollars, ce qui manifeste une dispersion moindre puisque 91 % des prêts n'ont pas dépassé 260 millions de dollars.



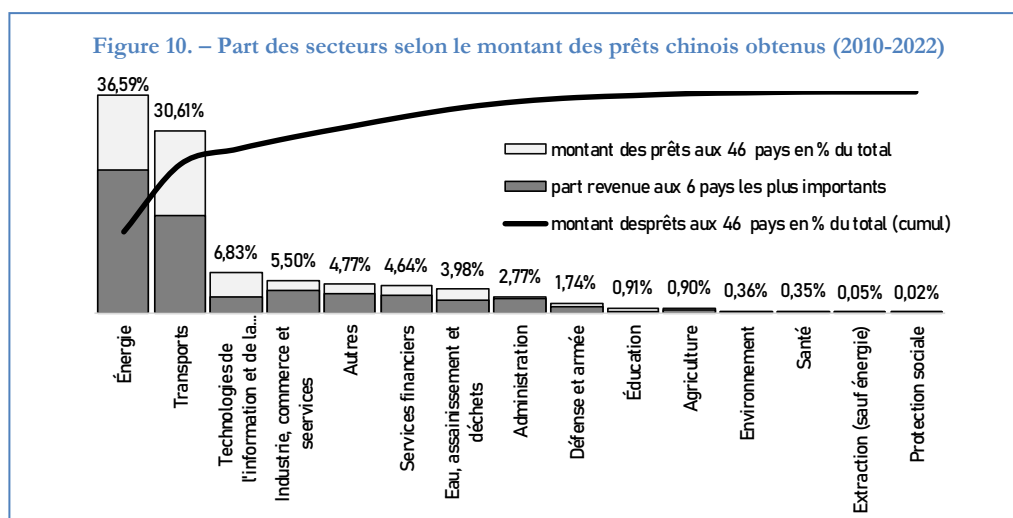
Comme le montre la Figure 9, l'Angola se distingue clairement des autres pays en accaparant 28 % du montant des sommes prêtées par la Chine. Ensuite viennent cinq pays ayant aspiré chacun plus de 5 % du montant de ces prêts : Éthiopie (8,0 %), Kenya (6,5 %), Égypte (6,2 %), Zambie (5,9 %) et Nigéria (5,2 %). Ces six pays ont donc mobilisé 60 % des prêts chinois de la période. Les secteurs qui ont été financés dans ces pays peuvent-ils suggérer une stratégie chinoise tout autant que des stratégies africaines ?



7. LES SECTEURS FINANCÉS PAR LES PRÊTS CHINOIS

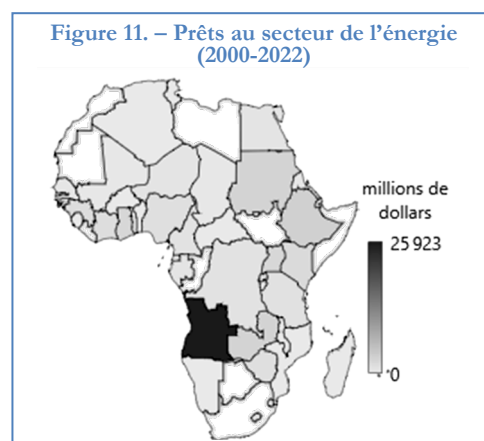
Deux secteurs dominent très largement : celui de l'Énergie et celui des Transports ; à eux deux, ils cumulent plus des deux tiers des financements octroyés par la Chine. Les secteurs des Technologies de l'information et de la communication (6,8 %), de l'Industrie, du Commerce et des Services (5,5 %), des Services financiers (4,6 %) et de l'Eau, de l'Assainissement et des Déchets (4,0 %) suivent loin derrière et représentent à eux quatre à peine un cinquième des prêts obtenus. Tous les autres secteurs ne pèsent ensemble à peine plus du dixième (voir Figure 10). Il n'est pas étonnant que dans cette répartition les six principaux pays (Angola, Éthiopie, Kenya, Égypte, Zambie et Nigéria – par la suite, les Six) jouent un rôle prépondérant (voir Figure 10 et Annexe 4).

Nous noterons pour commencer que dans tous les secteurs sauf trois, les Six obtiennent au moins la moitié en valeur des prêts chinois à ces secteurs ; les trois secteurs échappant à cette logique sont ceux de l'Environnement (part revenue aux Six : 7,6 %), de l'Éducation (16,8 %) et des Technologies de l'information et de la communication (39,1 %). Concernant les deux premiers nous rappellerons leur très faible importance générale : deux prêts pour l'Environnement dont un pour les Six (Angola), quinze pour



L'Éducation dont trois pour les Six. Quant aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), le nombre de projets financés à l'aide de la Chine s'élève à 94 dont 26 parmi les Six (28 %). Encore une fois, il est extrêmement difficile d'apprécier la signification exacte des données dont nous disposons. L'Éthiopie est le pays qui a bénéficié du montant de prêts aux TIC le plus important que ce soit durant la période 2010-2022 ou durant toute la période 2000-2022. Mais le montant du seul prêt octroyé à l'Éthiopie par la Chine avant 2010 est plus important (huit fois la moyenne des prêts du secteur) que n'importe quel autre prêt que la Chine a pu octroyer durant toute la période pour soutenir le financement de travaux infrastructurels dans les TIC en Afrique. Ce premier prêt, obtenu en 2006, était de 1,9 milliard de dollars pour financer la construction par l'entreprise chinoise ZTE d'un réseau dorsal national couvrant l'ensemble de son territoire¹². Les quatre autres prêts révélés par la base CLA sont d'un montant de 800 millions de dollars (Huawei), 300 millions de dollars (ZTE)¹³, 34 millions de dollars (Huawei) et 28 millions de dollars (ZTE). L'Angola et le Cameroun – deux pays ayant reçu des prêts d'un même montant total pour le secteur des TIC – sont les deux pays ayant bénéficié du nombre le plus important de prêts dans ce secteur (douze chacun), mais l'Angola en a reçu sept avant 2010 tandis que le Cameroun, seulement deux. En d'autres termes, les tendances que peut suggérer l'analyse de ces données ne peuvent être que relatives et ne peuvent donner lieu à des interprétations absolues. À l'opposé, les secteurs où les Six ont obtenu plus de 80 % des financements chinois (Protection sociale (100 %), Administration (84,2 %), Extraction non énergétique¹⁴ (83,9 %) et Santé (81,3 %), sont aussi les secteurs où le total des montants prêtés est aussi le plus faible.

Concernant le secteur de l'Énergie (voir Figure 11) où les financements profitant aux Six sont majoritaires (65,3 % du total sectoriel), il convient d'évoquer à nouveau le rôle de l'Angola qui cumule près de la moitié des sommes (48,9 %) prêtées à l'Afrique entre 2010 et 2022 à ce secteur d'activité. Les sommes prêtées à l'Angola ont été consacrées à hauteur de 9,6 % à l'extension du réseau électrique et à l'électrification urbaine, de 21,2 % au développement de centrales hydrauliques et de 69,1 % au secteur pétrolier. Dans ce dernier cas, il s'est moins agi de financer le développement du secteur pétrolier que de refinancer,



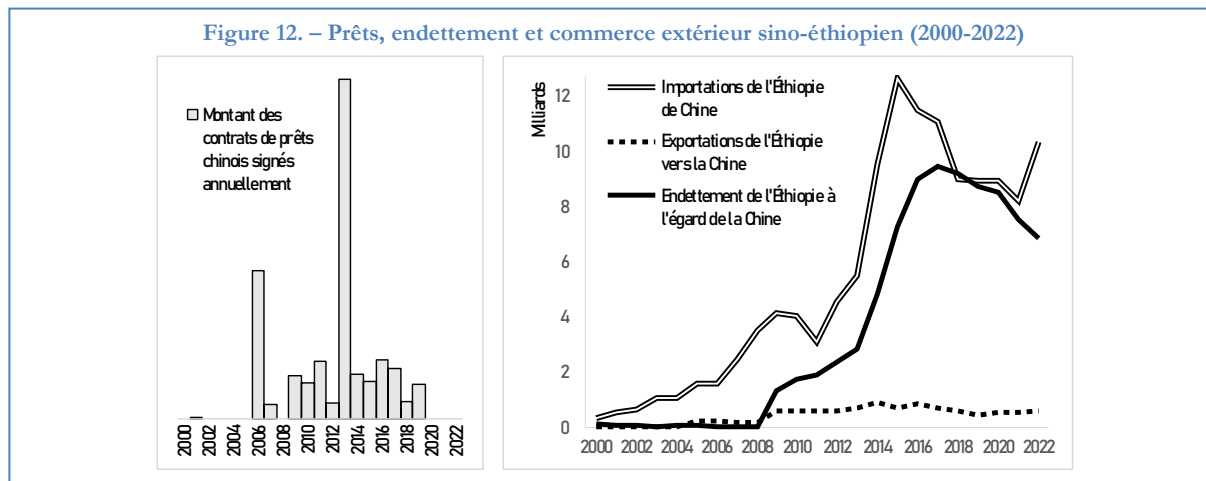
¹² C'est le chiffre de la base de données CLA, <http://bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database>. Le chiffre généralement avancé est de 1,5 milliard de dollars (https://brgg.fudan.edu.cn/articleinfo_563_3.html) qui est le montant arrondi de 1 488 811 000 dollars indiqué par la Banque mondiale dans sa base de données en ligne.

¹³ 300 millions de dollars est le chiffre retenu par la base de données CLA, mais le document donné en référence fait état de 800 millions de dollars (lire à <https://drive.google.com/drive/folders/1mWbuBQ5UQwwT2BvnIjvvvRSHFLVUaTGfP?usp=sharing>).

¹⁴ L'industrie extractive non énergétique concerne les minéraux de construction (sable, marbre, gypses...), les minéraux industriels (sel, potasse, soufre...) et les minéraux métalliques (aluminium, cuivre, lithium...), Commission européenne, *L'extraction des minéraux non énergétiques et Natura 2000*, Luxembourg, 2019, p. 3, <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1ad3394e-de79-11e9-9c4e-01aa75ed71a1>.

recapitaliser si ce n'est d'éponger les dettes de la Sonangol, l'entreprise publique angolaise qui exploite de concert avec la Chine les hydrocarbures. Deuxième secteur bénéficiaire le plus important, celui des Transports dont les Six disposent de 54 % des sommes prêtées. Nous n'avons pas pu vérifier l'hypothèse selon laquelle la Chine aurait participé au financement de la construction d'infrastructures de transports et que cela ait volontairement ou non favorisé à son profit l'exportation de matières premières africaines voire plus exceptionnellement de produits finis ou agricoles. Certes, la Chine a mis en œuvre une stratégie de prêts adossés aux ressources naturelles, mais celle-ci n'a jamais été généralisée. En revanche, elle a toujours lié ses prêts à un recours aux entreprises chinoises et à l'achat de produits chinois, les données statistiques semblent le confirmer avec, par exemple, le cas révélateur de l'Éthiopie (voir Figure 12).

Figure 12. – Prêts, endettement et commerce extérieur sino-éthiopien (2000-2022)



L'Éthiopie a connu deux grands pics de prêts, en 2006 et en 2013. Le premier vise à assurer le financement du *Plan du millénaire* en matière de télécommunications (phase 1, 2 et 3) objet du contrat déjà évoqué que ZTE et Ethio Telecom ont signé¹⁵. Le second concerne la dotation à la fois pour le grand barrage de la Renaissance et pour la ligne de chemin de fer Addis Abeba-Djibouti. Il y a un décalage entre le moment où un prêt est octroyé et celui où l'emprunteur commence à le rembourser ; en revanche, l'emprunteur peut immédiatement utiliser ses prêts pour acheter des produits – ici, importer des produits finis ou semi-finis venus de Chine. La Figure 12 illustre parfaitement la corrélation qui semble s'établir entre l'évolution de l'endettement et celle des importations éthiopiennes de marchandises chinoises. Par contre, les importations chinoises de produits éthiopiens n'ont pas évolué de concert avec les exportations et l'endettement.

8. EN BREF

Comme nous l'avons suggéré en introduction, l'analyse basique des données statistiques dont nous disposons n'a permis ni de catégoriser les pays africains en fonction de leur dette à l'égard de la Chine, ni de divulguer une stratégie économique spécifique de la Chine. Une analyse plus élaborée ne serait sans doute pas beaucoup plus fructueuse. Certes, notre démarche si elle confirme un certain nombre de tendances « logiques », elle rappelle aussi que ces tendances doivent inciter à ne pas confondre la banale convoitise *commerciale* des entreprises chinoises – la même que celle de leurs consœurs d'Occident ou d'ailleurs – avec les ambitions *politiques* du gouvernement chinois comme nous l'analysons dans une réflexion citée plus haut¹⁶. Mais également, cet état de choses incite à penser que l'agencité africaine est aussi à l'œuvre, une démonstration magistrale en est donnée par deux recherches à propos du Ghana¹⁷ qui montrent que l'entrisme des entreprises chinoises peut être régulé par les autorités africaines.

¹⁵ L'objectif principal de ce projet était d'étendre la capacité de télécommunications dans la capitale et treize villes environnantes, ce qui comprenait la pose de 2 259 kilomètres de câbles de fibres optiques.

¹⁶ Voir note 6 en page 3.

¹⁷ 1) Paola Pasquali et Wei Xu, « Ghana's Free Zones Strategy and the "Role of China" in It », in Th. Pairault, F. Soulé et H. Zhou (dir.), *Relations afro-chinoises : décentrer l'analyse*, numéro spécial de la RIED, n° 252, 2023/2, p. 57-82 ;
2) Costanza Franceschini et Paola Pasquali, « La sinitude des projets chinois : le cas du Ghana », in X. Aurégan et Th. Pairault (dir.), *L'Afrique et ses présences chinoises*, Paris, l'Harmattan, 2024, p. 125-142.

Annexe 1. – Synopsis de l'endettement des pays africains en 2022

Pays	Banque mondiale	Chine	Bailleurs obligataires	Autres bailleurs	Banque mondiale Chine Bailleurs obligataires Autres bailleurs	Dettes souveraines / RNB	RNB partête (dollars)
Afrique du Sud	3,5%	3,7%	80,1%	12,7%		23,1%	6 625
Algérie	0,0%	6,3%	0,0%	93,7%		0,6%	4 252
Angola	6,8%	43,9%	19,1%	30,3%		48,4%	2 774
Bénin	26,0%	5,2%	29,8%	39,0%		34,7%	1 290
Botswana	34,2%	0,0%	0,0%	65,8%		7,7%	7 516
Burkina Faso	49,9%	2,7%	0,0%	47,4%		24,3%	795
Burundi	21,1%	7,5%	0,0%	71,4%		17,2%	260
Cabo Verde	28,4%	1,4%	0,0%	70,1%		87,4%	3 708
Cameroun	18,9%	32,0%	7,5%	41,6%		27,5%	1 541
Centrafrique	29,0%	10,9%	0,0%	60,1%		17,3%	449
Comores	10,7%	33,3%	0,0%	56,0%		24,8%	1 494
Congo	7,6%	47,8%	3,0%	41,6%		48,5%	2 474
Congo RDC	39,7%	42,3%	0,0%	18,0%		8,6%	626
Côte d'Ivoire	11,8%	14,5%	32,5%	41,2%		39,0%	2 410
Djibouti	9,5%	55,3%	0,0%	35,2%		67,2%	3 194
Égypte	11,2%	4,7%	26,4%	57,7%		23,9%	4 153
Eswatini	23,1%	24,1%	0,0%	52,8%		17,2%	3 662
Éthiopie	41,5%	25,2%	3,7%	29,6%		21,4%	1 025
Gabon	10,5%	16,3%	41,4%	31,7%		32,3%	7 965
Gambie	15,0%	3,0%	0,0%	82,1%		39,0%	798
Ghana	17,2%	6,9%	47,4%	28,5%		37,9%	2 181
Guinée	16,7%	45,1%	0,0%	38,2%		19,5%	1 364
Guinée-Bissau	20,2%	0,0%	34,8%	45,0%		55,9%	787
Kenya	31,5%	19,1%	20,3%	29,1%		31,4%	2 067
Libéria	63,4%	4,8%	0,0%	31,8%		29,6%	706
Madagascar	51,9%	8,0%	0,0%	40,1%		26,4%	502
Malawi	51,9%	9,0%	0,0%	39,2%		19,7%	633
Mali	37,6%	9,8%	0,0%	52,6%		29,9%	800
Maroc	21,1%	0,9%	24,1%	53,9%		31,8%	3 391
Maurice	4,2%	6,6%	0,2%	89,0%		24,4%	10 056
Mauritanie	10,0%	8,5%	0,0%	81,5%		39,5%	2 051
Mozambique	31,0%	17,7%	9,3%	42,0%		63,7%	460
Niger	49,8%	4,9%	0,0%	45,3%		33,0%	536
Nigeria	35,0%	10,7%	40,9%	13,4%		8,7%	2 102
Ouganda	36,4%	22,1%	0,0%	41,5%		27,4%	944
Rwanda	43,9%	5,4%	12,4%	38,3%		47,2%	947
Sao Tomé et Príncipe	3,2%	0,0%	0,0%	96,8%		56,3%	2 417
Sénégal	25,2%	8,6%	28,4%	37,8%		54,4%	1 542
Sierra Leone	36,5%	5,3%	0,0%	58,2%		26,8%	554
Somalie	4,5%	0,0%	0,0%	95,5%		22,5%	590
Soudan	1,9%	6,8%	0,0%	91,2%		30,0%	1 083
Tanzanie	47,4%	8,7%	0,0%	43,9%		26,1%	1 173
Tchad	6,4%	11,3%	0,0%	82,3%		19,5%	705
Togo	21,3%	26,3%	0,0%	52,4%		20,2%	945
Tunisie	19,2%	0,2%	20,8%	59,8%		47,7%	3 649
Zambie	12,7%	35,5%	18,6%	33,2%		55,3%	1 455
Zimbabwe	18,3%	42,3%	0,0%	39,3%		17,7%	1 640

Annexe 2. – Poids de l'endettement et croissance
 (calculs à partir de données converties en milliards de dollars aux prix constants de 2015)

Pays	Taux de croissance annuel moyen du RNB	Taux de croissance annuel moyen du service de la dette	Service de la dette en % du RNB2022	Pays	Taux de croissance annuel moyen du RNB	Taux de croissance annuel moyen du service de la dette	Service de la dette en % du RNB2022
Afrique du Sud	1,2%	14,1%	3,4%	Kenya	5,5%	15,7%	2,7%
Algérie	2,0%	-8,5%	0,1%	Libéria	2,0%	13,2%	0,8%
Angola	1,0%	10,4%	8,8%	Madagascar	2,7%	7,1%	0,9%
Bénin	5,2%	22,9%	2,6%	Malawi	3,7%	16,4%	0,8%
Botswana	3,8%	6,0%	0,8%	Mali	6,7%	14,8%	1,6%
Burkina Faso	4,8%	11,3%	1,0%	Maroc	3,6%	8,4%	3,6%
Burundi	1,7%	14,2%	0,8%	Maurice	2,3%	7,0%	1,5%
Cameroun	3,7%	22,1%	3,8%	Mauritanie	3,1%	7,5%	3,4%
Cap-Vert	2,3%	9,9%	4,4%	Mozambique	3,4%	19,2%	4,4%
Centrafrique	-0,8%	5,2%	0,3%	Niger	4,6%	25,1%	1,8%
Comores	4,4%	-6,0%	0,1%	Ngéria	2,9%	21,2%	0,6%
Congo	0,2%	15,9%	5,6%	Ouganda	5,2%	23,2%	1,5%
Congo RDC	6,3%	6,3%	1,0%	Rwanda	6,5%	22,8%	1,3%
Côte d'Ivoire	9,1%	10,5%	2,4%	Sao Tomé et Príncipe	3,8%	8,3%	1,3%
Djibouti	6,9%	1,6%	1,4%	Sénégal	4,4%	17,5%	3,8%
Égypte	5,3%	13,1%	3,2%	Sierra Leone	6,4%	19,1%	1,3%
Eswatini	2,9%	2,8%	1,2%	Tanzanie	6,3%	25,9%	2,1%
Éthiopie	7,9%	17,2%	1,6%	Tchad	2,1%	11,6%	1,8%
Gabon	3,7%	0,8%	2,6%	Togo	5,4%	14,9%	2,1%
Gambie	2,6%	1,7%	1,5%	Tunisie	1,9%	4,8%	6,3%
Ghana	8,3%	19,1%	2,7%	Zambie	4,5%	17,8%	1,5%
Guinée	5,1%	5,1%	1,0%	Zimbabwe	4,4%	3,1%	0,1%
Guinée-Bissau	4,5%	15,3%	3,7%				

Faute de données, certains pays peuvent ne pas apparaître dans ce tableau.

Annexe 3. – Deuxième analyse en composantes principales : Corrélations entre les variables et les facteurs

Variables	F1	F2	F3	F4	F5	F6
Bailleurs obligataires (service de la dette)	0,730	-0,033	-0,356	-0,269	0,516	-0,015
Banque mondiale (service de la dette)	-0,686	-0,041	-0,483	0,377	0,285	0,265
Chine (service de la dette)	-0,094	0,498	0,727	0,269	0,368	-0,078
Croissance annuelle moyenne du RNB	-0,076	0,867	-0,084	-0,385	-0,102	0,277
Croissance annuelle moyenne du service de la dette	0,374	0,581	-0,502	0,437	-0,143	-0,244
Service de la dette / RNB2022	0,811	-0,134	0,219	0,355	-0,124	0,368

Annexe 4. – Prêts sectoriels chinois par pays en millions de dollars (2010-2022)

Pays	Agriculture	Défense et armée	Éducation	Énergie	Environnement	Services financiers	Santé	Industrie, commerce et services	Technologie de l'information et de la communication	Extraction (sauf énergie)	Autres	Administration	Protection sociale	Transports	Eau, assainissement et déchets	Total des pays
Afrique du Sud	0	0	0	3 743	0	404	0	0	0	0	0	0	0	1 585	0	5 752
Angola	838	49	50	25 314	38	0	0	2 931	282	0	3 809	75	26	4 300	1 602	39 306
Bénin	0	0	0	0	0	0	0	159	119	0	24	32	0	883	90	1 307
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	0	0	157	0	0	0	0	0	0	157
Burundi	0	0	0	0	0	0	0	0	78	0	39	0	0	32	0	148
Cameroon	0	324	141	1 002	0	0	0	84	1 023	0	50	0	0	2 035	939	5 599
Cap Vert	0	0	0	0	0	0	0	0	30	0	0	0	0	0	0	30
Centrafrique	0	0	0	47	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47
Comores	0	0	0	0	0	0	0	0	108	0	0	0	0	0	0	108
Congo	0	0	65	146	0	0	0	629	384	0	34	0	0	1 561	0	2 819
Congo RDC	0	0	0	676	0	0	0	8	278	3	76	34	0	700	10	1 785
Côte d'Ivoire	0	0	200	1 572	0	0	0	156	16	0	179	56	0	1 572	477	4 228
Djibouti	0	0	0	20	0	0	0	150	0	0	8	0	0	936	322	1 436
Égypte	0	0	0	690	0	4 167	0	100	200	0	264	0	0	1 200	0	8 797
Érythrée	0	0	0	100	0	0	0	100	0	0	0	0	0	87	0	551
Éthiopie	0	0	0	2 854	0	50	0	2 041	1 162	0	62	0	0	4 886	339	11 393
Gabon	0	0	101	135	0	0	0	0	119	0	281	0	0	873	0	1 508
Gambie	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	25
Ghana	186	270	119	1 611	0	0	0	32	815	0	0	0	0	1 001	260	4 293
Guinée	0	0	0	1 500	0	0	0	255	264	0	3	0	0	587	0	2 619
Guinée équatoriale	0	0	186	686	0	0	0	175	0	0	330	336	0	261	201	2 174
Kenya	0	0	185	1 658	0	0	214	0	386	65	626	70	0	5 152	201	9 137
Lesotho	0	0	0	67	0	0	0	0	0	0	16	0	0	106	0	188
Libéria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	50
Madagascar	0	0	0	0	0	0	0	0	49	0	0	0	0	345	0	414
Malawi	0	0	79	0	0	0	0	0	243	0	70	0	0	0	0	392
Mali	0	0	0	145	0	0	0	0	283	0	65	0	0	156	0	649
Maroc	0	0	0	455	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248	0	703
Maurice	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	60	0	0	0	90	155
Mauritanie	87	0	12	139	0	0	0	0	0	0	42	0	0	86	0	346
Mozambique	120	0	0	0	0	0	0	60	444	0	12	112	0	1 399	0	2 146
Namibie	0	0	0	0	0	229	0	9	100	0	0	0	0	121	0	359
Niger	0	0	0	175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	49	340
Nigeria	0	0	0	984	0	0	0	348	1 043	0	0	0	0	4 623	380	7 398
Ouganda	0	0	85	2 216	0	0	0	0	15	0	26	0	0	1 223	0	3 565
Rwanda	0	0	29	214	0	0	0	0	0	0	62	0	0	303	0	618
Sénégal	0	0	46	234	465	0	0	112	430	0	0	34	0	2 061	99	3 480
Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	15
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	0	15	0	671	0	731
Soudan	45	15	0	338	0	1 500	0	0	10	0	59	0	0	64	24	2 054
Soudan du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	407	0	407
Tanzanie	0	285	0	1 195	0	200	0	0	197	0	341	0	0	71	0	2 289
Tchad	0	0	0	109	0	0	0	330	188	0	0	0	0	0	0	648
Togo	0	0	0	79	0	0	0	0	25	0	14	0	0	354	0	472
Zambie	0	1 420	0	2 330	0	30	183	170	730	0	94	611	0	2 404	415	8 398
Zimbabwe	0	104	5	1 317	0	0	91	0	433	10	102	0	0	330	141	2 535
Total des secteurs	1 175	2 467	1 282	51 807	503	4 570	489	7 783	9 672	78	6 749	3 925	26	43 338	5 638	141 603